



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction
140 O'Connor Street
140, rue O'Connor
Ontario
Ottawa
K1A 0S5

Title - Sujet Salon du livre de Francfort 2020	
Solicitation No. - N° de l'invitation C1111-190042/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client C1111-190042	Date 2020-01-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-356-78165	
File No. - N° de dossier fg356.C1111-190042	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-01-21	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Steele, Harold	Buyer Id - Id de l'acheteur fg356
Telephone No. - N° de téléphone (819) 775-7707 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Français

QUESTION # 10 :

Soumission le 21 janvier : Quand la commission sera-t-elle attribuée ? Nous ne trouvons pas cette date dans le document.

RÉPONSE #10 :

L'attribution du contrat aura lieu le plus tôt possible après la réception de toutes les soumissions, probablement dans les trente jours suivant la clôture de la demande de soumissions. Cependant, cela peut prendre jusqu'à quatre-vingt-dix jours civils, selon la validité de la soumission.

QUESTION # 11 :

Suggestion de calendrier de paiement à confirmer. Suggestions : 10 % à la commission, 40% à la fin de la planification, 40% à la fin de la construction, 10 % après la clôture du projet.

RÉPONSE # 11 :

Les « Modalités de paiement » sont indiqués à la section 7.18 (CG5 Modalités de paiement) du devis.

QUESTION # 12 :

Ça indique que le Pavillon du Canada soient conformes à la norme CAN CSA B-651 18 « Conception accessible pour l'environnement bâti », qui ne s'applique pas en Europe. Nous respecterons les dessins des architectes, les normes de construction allemandes et les règlements de la Messe Frankfurt, également en raison de l'approbation.

RÉPONSE # 12 :

Pour plus d'information sur les normes de construction allemandes et les règlements de Messe Frankfurt, veuillez-vous référer au CG1.8 – Lois, règlements, permis, licences, codes, inspections et taxes.

QUESTION #13 :

Notre entreprise est sur la plate-forme MacOS, qui n'utilise pas Microsoft Project. Veuillez nous faire savoir quelles sont les autres alternatives possibles. Nous pourrions probablement utiliser un navigateur.

RÉPONSE # 13 :

Un addendum suivra pour clarifier le devis concernant D1.9.1 Planification – Calendrier du projet.

QUESTION # 14 :

Mobilier dans l'espace d'exposition – des chaises longues dans les allées comme le montre dans le document page 20 – 70 unités ? Où devraient-ils tous aller ? Ce nombre et cette conception - par le duo d'architectes belges Muller + van Seeveren, des pièces assez coûteuses - ne sont pas disponibles en location et donc assez coûteuses. Nous proposons plutôt des solutions de location.

RÉPONSE # 14 :

Le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique est le concept proposé pour le Pavillon du Canada à la Foire du livre de Francfort. En attendant la conception finale du Pavillon du Canada (y compris le mobilier et le décor), le soumissionnaire retenu et la firme de conception artistique devront travailler ensemble afin de déterminer les meilleures options pour l'aménagement intérieur, le mobilier et les accessoires fixes du Pavillon du Canada, et pour l'approvisionnement, tel qu'indiqué au paragraphe 2 de B 2.7 Mobilier, ameublement et entreposage.

QUESTION # 15 :

B 2.9.1 – Matériel de bureau (pp. 110) - Ce sera acheté par le Canada - où seront-ils installés ? S'agit-il d'autre chose que la zone de bureau générale B 4.2 (qui est décrite comme une location à la section B 4.2). Strictement parlant, la solution de location locale serait-elle beaucoup plus efficace financièrement, c'est-à-dire moins coûteuse, que l'expédition à partir du Canada ?

RÉPONSE # 15 :

Un addendum suivra pour clarifier le devis concernant B 2.9.1 – Matériel de bureau.

QUESTION # 16:

B 2.9.2 – Les bornes interactives: sont-ils toujours pertinents et, si oui, y a-t-il une description ?

RÉPONSE # 16 :

Le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique est le concept propose pour le Pavillon du Canada. Les expositions interactives sont toujours pertinentes pour ce projet. En attendant les spécifications finales des expositions interactives, le soumissionnaire retenu et la firme de conception artistique devront travailler ensemble afin de déterminer les dimensions et les exigences de cette composante du Pavillon du Canada, tel qu'indiqué dans la section D 3.1 – Élaboration de la conception schématique, et pour élaborer les documents nécessaires à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien.

QUESTION # 17 :

B. 2.9.3 Équipement de café pour l'espace scénique (pp. 111) - Y a-t-il d'autres spécifications que la liste ? Nous voyons qu'il devrait y avoir un évier ici, ce qui implique un approvisionnement en eau. Y a-t-il un design. Où se trouve-t-il sur le kiosque ?

RÉPONSE # 17 :

Le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique est le concept proposé pour le Pavillon du Canada, et bien que le café n'est pas inclus dans ce document, la firme de conception artistique a été informée qu'il s'agit d'une exigence de conception. Le soumissionnaire retenu et la firme de conception artistique devront travailler ensemble afin de déterminer les dimensions et les exigences de cette composante du Pavillon du Canada, tel qu'indiqué dans la section D 3.1 – Élaboration de la conception schématique, et pour élaborer les documents nécessaires à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien.

QUESTION # 18 :

B 2.17 – Orientation et signalisation

- a) La conception et le montant ne sont pas définis. On chercherait un budget, mais ce pourrait être n'importe quoi en ce moment.
- b) Avez-vous une idée de la signalisation extérieure et intérieure - conception, montant, etc. Qu'est-ce que « l'extérieur » ?
- c) Qui fournit les fichiers de conception graphique ?

RÉPONSE # 18 :

- a) Le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique est le concept proposé pour le Pavillon du Canada. En attendant la conception finale du Pavillon du Canada et les expositions interactives, le soumissionnaire retenu et la firme de conception artistique devront travailler ensemble afin de déterminer les quantités et les dimensions finales des signalisations, incluant les panneaux d'interprétations, tel qu'indiqué dans la paragraphe 3 du B 2.17.
- b) La signalisation extérieure sur le terrain de la foire et dans les autres halls ne fait pas partie de cette appel d'offre. Un addendum suivra pour clarifier le devis concernant B 2.17 Orientation et signalisation.
- c) Le soumissionnaire retenu est responsable des services de conception de la signalisation, tels qu'ils sont énumérés à la partie D – Exécution et contrôle des travaux. La firme de conception artistique fournira la conception de base (aspect et convivialité) de la signalisation du Pavillon du Canada.

Un addendum suivra pour clarifier le devis concernant les sections D 4.11 Dessins de signalisation et d'affichage et D 5.3 Dessins et devis de signalisation et d'affichage.

QUESTION # 19 :

B 3.0 b/deux scènes/zones de performance - une seule sur le dessin. Avez-vous des détails sur ce à quoi ils ressembleraient ?

RÉPONSE # 19 :

Dans le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique, veuillez-vous référer aux pages suivantes :

- Page 11 – rendu graphique;
- Page 16 – la section 01, la scène secondaire est identifiée dans le diagramme;
- Page 24 – gestion des foules, lac : scène secondaire 25 sièges (en mauve); et
- Page 39 – zone d'éclairage pour les scènes

QUESTION #20 :

B 3.0 c/espace et rayonnages - y a-t-il des " étagères " et à quoi ressemblent-elles ? S'agit-il des grandes " tables à livres " du plan (où les livres sont visibles) ? Les quantités ?

RÉPONSE # 20 :

Le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique est le concept proposé pour le Pavillon du Canada, et les expositions de livre proposées comprennent à la fois l'utilisation des tables et des rubans géants, comme le montre sur la page 13 du document susmentionné. Le soumissionnaire retenu et la firme de conception artistique devront travailler ensemble afin de déterminer les dimensions, les quantités et les exigences de cette composante du Pavillon du Canada, tel qu'indiqué dans la section D 3.1 – Élaboration de la conception schématique, et élaborer les documents de construction nécessaires pour la construction, l'exploitation et l'entretien.

QUESTION # 21 :

B 3.0 e/Media Box - Qu'est-ce qu'une « boîte à médias » ? Doit-on considérer qu'il s'agit d'un espace fermé ?

RÉPONSE # 21 :

Une boîte à médias, également appelée boîte de presse ou boîte mult, est un équipement technique utilisé pour les flux audio des conférences de presse.

QUESTION # 22 :

B 3.0 h/60" Moniteurs - ceci décrit la mise à disposition de l'espace lui-même. Qu'en est-il des moniteurs 12x 60" - n'avons trouvé ceux-ci nulle part ailleurs dans le texte. Doivent-ils également être mis à disposition ? Si oui, devraient-ils être autonomes (c'est-à-dire sur un pied ou similaire). Ont-ils besoin d'une sorte de lecteur ?

RÉPONSE # 22 :

Le document FBF2020 Conception de décor et direction artistique est le concept proposé pour le Pavillon du Canada et les quantités et l'emplacement des moniteurs 60" n'ont pas encore été finalisés. Le soumissionnaire retenu et la firme de conception artistique devront travailler ensemble afin de déterminer les exigences et les spécifications pour ces moniteurs tels qu'indiqué dans la section D 3.1 – Élaboration de la conception schématique. Le soumissionnaire retenu devra fournir les moniteurs de 60" tels qu'indiqués à B 2.9.2, 1. a) Exigences relatives à l'équipement des zones de présentation publique et sera également responsable de l'installation et des opérations.

Addendu

D1.9.1 Planification – Calendrier du projet, #4, a):

Supprimer le texte original:

L'entrepreneur doit fournir la version initiale et les versions subséquentes du calendrier de projet dans le format suivant :

- a. Des fichiers informatiques contenant tous les programmes en format Microsoft Project;

Remplacer par :

L'entrepreneur doit fournir la version initiale et les versions subséquentes du calendrier de projet dans le format suivant :

- a. des fichiers informatiques contenant tous les calendriers créés à l'aide d'un outil de gestion de projet pour suivre l'état du projet et soumis au format Microsoft Project ou PDF ;

B 2.9.1 Matériel de bureau :

Supprimer le texte original :

L'équipement de bureau général à acheter ou à fournir par le CANADA (ne devrait pas être considéré comme une liste définitive pour le moment), mais à expédier à Francfort et au site de la FLF et à retourner au Canada par l'entrepreneur est :

- a. des postes de travail pour accueillir un maximum de 12 personnes simultanément;
- b. 12 écrans d'ordinateur (avec des câbles à fixer aux ordinateurs portatifs de travail de Patrimoine canadien [PCH]); 3 imprimantes ou photocopieurs avec capacité d'impression en couleur et recto verso;
- c. 3 téléphones analogiques;
- d. 1 coffre-fort; 2 déchiqueteuses;
- e. 12 chaises de travail;
- f. 25 tables de style réunion
- g. 60 chaises de style réunion;
- h. 3 miroirs de pleine longueur;
- i. 1 défroisseur à la vapeur;
- j. 4 ventilateurs;
- k. 4 porte-manteaux et suffisamment de cintres pour 200 vestes;
- l. 5 tableaux blancs;
- m. 6 canapés et/ou causeuses;
- n. 8 chaises longues;
- o. 4 refroidisseurs d'eau.

Remplacer par :

L'entrepreneur doit fournir l'équipement nécessaire pour satisfaire aux exigences suivantes en matériel de bureau (ne doit pas être considéré comme une liste définitive pour le moment).

- a. des postes de travail pour accueillir un maximum de 12 personnes simultanément;
- b. 12 écrans d'ordinateur (avec des câbles à fixer aux ordinateurs portatifs de travail de Patrimoine canadien [PCH]);
- c. 3 imprimantes ou photocopieurs avec capacité d'impression en couleur et recto verso;
- d. 3 téléphones analogiques;
- e. 1 coffre-fort;
- f. 2 déchiqueteuses;
- g. 12 chaises de travail;
- h. 25 tables de style réunion
- i. 60 chaises de style réunion;
- j. 3 miroirs de pleine longueur;
- k. 1 défroisseur à la vapeur;
- l. 4 ventilateurs;
- m. 4 porte-manteaux et suffisamment de cintres pour 200 vestes;
- n. 5 tableaux blancs;
- o. 6 canapés et/ou causeuses;
- p. 8 chaises longues;
- q. 4 refroidisseurs d'eau.

B 2.17 Orientation et signalisation, paragraphe 3 :**Supprimer le texte original :**

La signalisation est également nécessaire dans le cadre de la conception et du traitement de l'extérieur sur place, et doit également être coordonnée avec le Messe Frankfurt. L'entrepreneur doit élaborer une trousse intégrée d'orientation et de production de panneaux, au besoin, pour présentation et approbation par la Direction des communications du CANADA à PCH.

Remplacer par :

La signalisation est également nécessaire dans le cadre de la conception et du traitement global du foyer, et doit être coordonné avec le Messe Frankfurt. L'entrepreneur doit élaborer une trousse intégrée d'orientation et de production de panneaux, au besoin, pour présentation et approbation par la Direction des communications du CANADA à PCH.

D 4.11 Dessins de signalisation et d'affichage :

Supprimer le texte original :

L'entrepreneur doit préparer le dessin préliminaire de signalisation et d'affichage, au besoin et conformément aux Lignes directrices du Messe Frankfurt (annexe E).

L'entrepreneur doit présenter les dessins, les plans et les documents aux fins d'examen, les réviser au besoin et les présenter à nouveau pour approbation finale.

Remplacer par :

L'entrepreneur doit préparer le dessin préliminaire de signalisation et d'affichage en collaboration avec la firme de conception artistique, au besoin et conformément aux Lignes directrices du Messe Frankfurt (annexe E).

L'entrepreneur doit présenter les dessins, les plans et les documents aux fins d'examen, les réviser au besoin et les présenter à nouveau pour approbation finale.

D 5.3 Dessins et devis de signalisation et d'affichage :

Supprimer le texte original :

L'entrepreneur doit préparer les dessins et les devis définitifs de la signalisation et de l'affichage.

L'entrepreneur doit les présenter aux fins d'examen, les réviser au besoin et les présenter à nouveau pour approbation.

Remplacer par :

L'entrepreneur doit préparer les dessins et les devis définitifs de la signalisation et de l'affichage.

L'entrepreneur doit les présenter aux fins d'examen, y compris la disposition finale de la signalisation, les réviser au besoin et les présenter à nouveau pour approbation finale avant que l'entrepreneur n'envoie les fichiers pour production.